BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE

AGENCE DE BANGUI

COMITE MONETAIRE ET FINANCIER NATIONAL DE LA REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

SEANCE DU 2 JUIN 2009

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Comité Monétaire et Financier National de la République Centrafricaine s'est réuni, en session ordinaire, le 2 juin 2009, dans les locaux de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale à Bangui, République Centrafricaine, sous la Présidence de Monsieur **Albert BESSE,** Ministre des Finances et du Budget, son Président statutaire, en présence de Monsieur **Rigobert Roger ANDELY,** Vice-Gouverneur de la B.E.A.C.

Monsieur **Camille KELEFIO**, Directeur National, rapportait les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Après l'adoption de l'ordre du jour comportant 12 points et l'approbation du procès verbal de la réunion du 20 février 2009, le Comité a examiné la situation économique internationale au 30 avril 2009 et nationale au 31 décembre 2008 ainsi que les perspectives pour l'année 2009.

Le Comité a noté que durant les quatre premiers mois de l'année, l'économie mondiale continue de subir la sévère récession consécutive à la crise financière massive, déclenchée à la suite de la perte soudaine de confiance des marchés financiers. Les récentes perspectives économiques du Fonds Monétaire International (FMI) indiquent un recul du PIB réel de 1,3 % sur l'ensemble de l'année 2009, et situent le début de la reprise en 2010, avec une croissance de 1,9 %. Il convient de souligner qu'en raison de la profondeur de cette crise, aucune région du monde n'a été épargnée par l'assèchement des crédits d'un niveau jamais atteint depuis 1945, et qui outre le secteur financier, a touché l'activité réelle et la consommation, réduisant la production, l'emploi et les revenus. Ainsi, la dépression de l'activité économique sera aiguë dans les pays avancés, notamment, la Zone Euro, le Royaume-Uni, le Japon et les Etats-Unis.

Par contre, l'ensemble des pays émergents et en développement devrait parvenir à dégager un faible taux de croissance de 1,5 % en 2009, puis de 4 % en 2010. Notons que ces prévisions s'appuient sur les plans de relance budgétaire des pays du G-20, ainsi que la mise en œuvre des stabilisateurs automatiques dans la plupart de ces pays.

Sur les marchés des principales matières premières, les cours de café, de coton et de bois se sont inscrits en baisse, en relation avec l'affaiblissement de la demande mondiale. Pour ce qui est du pétrole, principal produit d'importation du pays, ses cours se sont légèrement redressés au cours de la période sous revue, après le repli enregistré à la fin de l'année 2008.

Au cours de la période, les marchés de change ont continué d'enregistrer de fortes variations sur les principales devises, dans un contexte de volatilité sans précédent. Globalement, la monnaie unique européenne s'est modérément dépréciée par rapport au dollar à la fin de l'année 2008. De ce fait, au 30 avril 2009, elle valait 1,3255 dollar contre 1,3953 dollar à fin 2008. Quant à la parité dollar/F CFA, elle s'est établie à 494,88 F CFA, en légère appréciation par rapport à 470,12 F CFA au 31 décembre 2008.

Sur les marchés monétaires, à l'issue de son Conseil des Gouverneurs du 7 mai 2009, la Banque Centrale Européenne (BCE) a décidé de réduire, une nouvelle fois, son principal taux directeur de 25 points de base afin d'assouplir les conditions de crédit et remettre la zone euro sur le sentier de la croissance. Ainsi, le taux de refinancement s'est fixé à 1,00 %, le taux de prêt marginal à 1,75 % et le taux des dépôts est resté à 0,25 %.

Dans la Zone CEMAC, les perspectives macroéconomiques révisées indiquent une décélération plus prononcée de la croissance économique en 2009, à 2,8 %, en raison de la baisse de la demande mondiale. De même, les comptes publics et extérieurs se dégraderaient, en relation avec la chute des cours du pétrole brut et des autres matières premières, notamment, le bois et les mines. Par contre, les tensions sur les prix s'atténueraient autour de la norme communautaire de 3 %, en liaison avec le recul de l'inflation mondiale. Le taux de couverture extérieure de la monnaie se conforterait autour de 100 %, quoiqu'en léger repli.

Au niveau national, les membres du Comité Monétaire et Financier National, ont relevé qu'au 31 décembre 2008, la conjoncture économique nationale a été marquée par la poursuite de la décélération de l'activité économique, en liaison avec la contraction des productions forestière et minière, lourdement affectées par la crise financière internationale. A cela, s'ajoutent les répercussions de la crise de l'électricité sur les coûts de production des entreprises. Fort heureusement, ce recul a été atténué par la vigueur des activités manufacturière, commerciale et des BTP. En conséquence, le taux de croissance du PIB s'est replié de 1,6 point, à 2 % contre 3,6 % un an auparavant.

Sur le front des prix, les tensions inflationnistes se sont fortement accélérées, avec un taux d'inflation de 9,3 % en moyenne annuelle, largement au-dessus de la norme communautaire, en rapport essentiellement avec la hausse des prix à la pompe des produits pétroliers, la spéculation entretenue par des oligopoles sur certains segments de marchés ainsi qu'une relative insuffisance de l'offre sur les produits agro-pastoraux.

Au niveau de la gestion des finances publiques, les résultats budgétaires ont été globalement satisfaisants, avec une amélioration du recouvrement des recettes intérieures de 10,6 %, qui a favorisé le respect du critère de réalisation du programme lié au solde primaire.

Du côté des réformes structurelles, la quasi-totalité des mesures du programme FRPC ont été respectées par le Gouvernement et ont permis le décaissement du quatrième tirage FRPC d'un montant de 5,8 millions de DTS, soit environ 4,3 milliards de FCFA. Il en est de même des déclencheurs du point d'achèvement de l'initiative PPTE.

Examinant l'évolution des principaux agrégats monétaires de la RCA au 28 février 2009, le Comité a relevé un redressement des avoirs extérieurs nets, quoique fragile, et une hausse de la masse monétaire soutenue, entre autres, par le crédit intérieur.

En ce qui concerne les activités du marché monétaire, elles ont été caractérisées au 30 avril 2009 par une absence totale des injections de liquidités en faveur des établissements de crédit et une baisse sensible des placements auprès de la Banque Centrale. Puis, le Comité a pris acte des décisions du Comité de Politique Monétaire, prises lors de sa séance du 23 mars 2009, de réaménager les différents instruments de politique monétaire.

Faisant le point sur les relations de la République Centrafricaine avec les Institutions Financières Internationales, les membres du Comité ont noté avec satisfaction les conclusions de la mission du FMI qui a constaté la réalisation de l'essentiel des critères quantitatifs de l'achèvement de la 4^{e} revue du programme appuyé par la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance (FRPC). Toutefois, le cadre macroéconomique de l'année 2009 a été révisé pour tenir compte des implications de la crise financière internationale sur l'économie centrafricaine, ainsi que les nouvelles dépenses induites par le respect des recommandations du Dialogue Politique Inclusif (DPI).

Enfin, les membres du Comité ont pris connaissance des notes d'information relatives à la Surveillance Multilatérale, au projet d'Emission des Titres Publics par les Etats de la CEMAC et à la mise en place des Systèmes de Paiement et de Règlement en zone CEMAC ; avant de prendre acte des décisions des différentes instances de la BEAC et de l'UMAC.

Fait à Bangui, le 02 juin 2009

LE PRESIDENT STATUTAIRE
DU COMITE MONETAIRE ET FINANCIER NATIONAL
DE LA REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
LE MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET

R.C.A. - MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET
LE MINISTRE
UNITE - DIGNITE - TRAVAIL

Albert BESSE